



Responsable d'atelier (H/F) À l'atelier « confection » SEP du Centre Pénitentiaire de Marseille (13)

Référence de l'annonce : 20 – CA – 2020

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice
Service de l'Emploi Pénitentiaire - 11 rue Louisa Paulin - 19000 Tulle

Présentation générale du Service de l'Emploi Pénitentiaire :

Le Service de l'Emploi Pénitentiaire (SEP) est un service de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), opérateur à compétence nationale placé sous l'autorité du Garde des Sceaux et du Directeur de l'administration pénitentiaire qui a pour mission de développer le travail d'intérêt général, la formation professionnelle et le travail, en particulier dans les établissements pénitentiaires. A ce titre l'ATIGIP est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires (RIEP) » (article 2 décret 2018-1098 du 7 décembre 2018) qui lui confère l'autonomie financière en matière d'achats et d'investissements.

Le SEP est en charge plus précisément de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le SEP représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2019, le SEP a réalisé un chiffre d'affaires de 28.5 M €.

Pour plus d'informations : <http://tiq-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

Activités principales du poste :

Placé sous l'autorité du Chef de service de l'Emploi Pénitentiaire, le responsable de production est en charge du développement et de la gestion de l'atelier SEP du Centre Pénitentiaire de Marseille. Il est l'interlocuteur du chef d'établissement pénitentiaire au plan local. Il est le garant du bon fonctionnement des ateliers et de leurs résultats. Il assure à ce titre :

- L'accueil, la formation et l'animation des opérateurs (personnes détenues) ;
- La proposition et le suivi des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité) ;
- L'organisation, la mise en œuvre et le suivi des prestations en fonction des capacités et des moyens de production ;

- En accord avec le service commercial, la négociation des prix et le suivi commercial, le suivi des clients, des plannings de livraison et de la facturation ;
- Les propositions des investissements nécessaires à l'accomplissement de ses objectifs et à l'amélioration des performances ;
- Le suivi de la maintenance de l'outil de production ;
- Le développement des pratiques professionnelles ;
- La mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Relations : Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- Le Directeur adjoint de l'ATIGIP ;
- Le Chef de service du SEP ;
- La Direction du Centre de Détention de Marseille ;
- Services du siège et ateliers SEP ;
- Fournisseurs ;
- Clients ;
- Organismes de formation.

Compétences nécessaires pour l'exercice des missions :

- Savoir : Niveau BTS ou DUT en techniques de l'habillement.
- Connaissances : Capacité à se conformer à des processus méthodologiques rigoureux.
- Savoir-faire : Expériences significatives d'encadrement, de gestion d'équipe et en gestion de production ; maîtrise de la gestion administrative et financière.
- Savoir-être : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, capacité d'analyse, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Caractéristiques administratives du poste :

La fourchette de rémunération pour ce poste est de 2 400 à 2 600 € bruts par mois en fonction du profil du candidat.

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 1 an avec renouvellement par reconduction expresse.

La prise de fonction est prévue pour le 15 juin 2020.

Personnes à contacter pour plus de renseignements :

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Grégory FREYSSELINE, Chef de service de l'emploi pénitentiaire :

☎ 05.55.29.02.02

Sur les aspects administratifs du poste :

Monsieur Patrick LE BOUTEILLER, Responsable du service des ressources humaines :

☎ 05.55.29.93.96.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courrier à :

Monsieur le Directeur adjoint de L'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion
Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice
11, rue Louisa Paulin - B.P. 534 - 19015 TULLE CEDEX

Ou par courriel : Recrutement@riep-justice.fr